

LA CROIX

SIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

7^e année - Numéro 382

Février 1973. - 25 Francs CFA

TOUS LES GRANDS CHOIX BUDGETAIRES ATTENDUS ONT-ILS ETE FAITS ?

(suite et fin)

2 - Une politique budgétaire au service de l'économie et du social

Le premier article avait été consacré à l'examen critique du budget dans son ensemble et au problème d'une meilleure appréciation de notre situation budgétaire.

a) Double réalité

Une double réalité a toujours dominé les préoccupations lors de l'établissement du budget : c'est la présence

à nos frontières du vaste marché nigérien, et le désir aussi légitime des autres pays voisins. Togo, Niger, etc d'en profiter. Si bien que, après la suppression de la taxe kilométrique, une taxe par kilomètre et par kilogramme imposée aux marchandises qui ne sont pas importées par nous et qui traversent notre pays à destination de l'étranger, il fallait bien désarmer pour faire face à la concurrence des pays voisins et pour profiter de notre position géographique privilégiée vis-à-vis du Nigéria. Par ricochet, avec ce désarmement sélectif permettra, avec la vigilance souhaitable de la Direction des Affaires Economiques de contenir la hausse des prix et de rendre sans profit la contrebande des produits concernés en provenance d'autres pays.

Dans la foulée, les commerçants et industriels dahoméens, eux, ont obtenu, par les dispositions concernant les friperies par exemple : unification des droits et taxes pour les deux catégories de friperies, suppression de la taxe de réexportation et

création d'un entrepôt industriel, quelques sujets de satisfaction pour la prospérité de leurs affaires. En créant cet entrepôt industriel dont l'arrêté ministériel de fonctionnement tarde à paraître, l'Etat les a épargné de pas mal d'embûches de la part de la concurrence déloyale.

b) Prix hors concurrence

Mais jusqu'ici dans ce domaine des difficultés demeurent pour l'assainissement du commerce d'importation. On accuse, en effet, certains commerçants, et surtout des syro-libanais et autres hindous de faire transiter leur importation par des maisons qui leur appartiennent à l'étranger afin de falsifier les prix CAF-Cotonou pour payer des taxes amoindries, ce qui leur permet de pratiquer un prix hors concurrence. Même le garde-fou de la valeur mercurelle n'a pu empêcher les méfaits de cette pratique. Et cela pour deux causes : la valeur mercurelle n'est définie que pour près de 45 % des produits recensés à l'entrée dans le territoire et ensuite

(Suite en page 3)

POUR UNE REFORME DE L'ENSEIGNEMENT MURIE

Depuis plusieurs années, on n'a cessé de parler de l'importance de l'Education dans notre pays et de la nécessité de faire une réforme scolaire capable de résoudre les problèmes inextricables qui se posent à l'Enseignement dans notre pays. Voici sans doute venu le moment favorable, celui de faire œuvre intelligente, vraiment adaptée, patiente et donc durable, puisque depuis quelque temps, on nous parle de réformer "la Réforme scolaire" déjà en application, "d'élaborer une réforme authentique de l'enseignement conforme aux nouvelles exigences de la Nouvelle politique d'indépendance nationale".

Si rien ne nous pousse à priori à douter des chances de succès du nouveau régime dans ce domaine à la fois délicat et difficile, force nous est cependant de reconnaître que la caractéristique commune de nos nombreux régimes a été d'ajouter aux inépiés de leurs prédécesseurs en compliquant les situations et en compromettant gravement l'avenir. C'est dire qu'on ne s'est jamais sérieusement penché sur ce problème important. La dernière réforme, celle que nous subissons et qui nous a été hâtivement imposée, malgré la protestation quasi unanime de toute la population consciente de notre pays, s'est élaborée dans une atmosphère politique de servilité, pratiquement sans esprit critique et

(Suite en page 4)

Announce

Désire céder des numéros des informations catholiques internationales de 1970 à 1972.

Ecrire au journal qui transmettra.

Retrospective des événements importants de l'année 1972 en photos



De haut en bas et de gauche à droite : et de Madame Pompidou au château de Versailles).

Juin 1972 : Le roi Frederik de Danemark meurt. Sa fille Margrethe devient reine du Danemark.

Février 1972 : Richard Nixon à Pékin. (Ici voici en compagnie de MM. Chou en Lai, Mao et Kissinger).

Mai 1972 : La reine Elizabeth en visite à Paris (Ici voici en compagnie du président Pompidou, du prince Philip

et de Madame Pompidou au château de Versailles).

Juin 1972 : Le président Tito à Moscou (Il reçoit l'ordre de Lénine des mains du président Podgorny).

Juin 1972 : Le président tunisien Bourguiba à Paris.

Juin 1972 : Tragédie de Lod. (trois terroristes japonais au service des palestiniens font 25 morts et 85 blessés sur l'aéroport de Tel Aviv).



LIQUE JEUNESSE ET NATION

A marquer d'une pierre blanche, les journées des 10 et 11 février 1973. La Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique sort de la clandestinité...

C'est assez curieux et, somme toute, émouvant de revivre en plein jour, à visage découvert des amis dont on avait pratiquement perdu les traces à l'aube de notre indépendance. Comme le poisson dans l'eau, ces anciens militants de la FEANF et de l'UGECO, retour au pays natal, avaient choisi les coulisses, le coude à coude avec les fantômes, le porte à porte à Cotonou par les sombres nuits d'effervescence sociale, sans jamais rien en eux qui pose ou qui passe, comme honteux de leurs vrais objectifs. A moins qu'on ne mette cette attitude au compte de la prudence révolutionnaire ou d'une espèce de refoulement qui fructifie la vérité. Le pied droit solidement amarré dans le terre à terre de chez nous chacun laissait harmonieusement le pied gauche glisser vers les grandes pâtures du socialisme.

Révolus les mensonges d'autan : voici que le Gouvernement Militaire Révolutionnaire réhabilite et YAJEMO et FLOGNON, et TOMAGNON et ZOUZOU-ZAM-GAMADZO, le pôle-môle héroïciste des jeunes récupérateurs de flets. De l'autre rive, la Ligue forte de son manifeste de 1968 a croisé le fer pour imposer l'idée de Nation contre la turpitude de ceux qui s'engagèrent d'abord, pour leur hameau ou sous-préfecture.

Il y a donc cela de fondamental qui divise notre avant-garde : d'un côté, la ligne, centralisatrice, de l'autre côté, le Comité Inter-Jeunesse, déconcentrationnaire. D'où pourrait venir l'arbitrage, lors même qu'il s'agit de la Révolution et du socialisme, sans les rafales du purga et de la liquidation au petit matin.

Mais les choses étant ce qu'elles sont, au rendez-vous de l'unité

(Suite en page 2)

Le champ révolutionnaire est immense

Si la tradition biblique nous apprend que les anciens étaient nourris dans le désert de la main tombée du ciel, aujourd'hui, il est évident que ce miracle appartient au passé et que rien d'autre ne tombe du ciel hormis la pluie qui féconde la terre. C'est déjà beaucoup et l'homme doit pouvoir tirer largement profit de cette provi-

dentielle liberalité. Ainsi se trouvait atténuée la divine sentence : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front". L'homme a donc compris et s'en est accommodé, cependant que la Science a bien doucisé les conditions du travail. Mais malheureusement il s'est trouvé que la répartition du travail n'a pas été à tout le monde, d'où un certain déséquilibre dans la production. - Chez nous, au Dahomey, le secteur qui est traité en parent pauvre est bien celui de l'agriculture et, pourtant... - Le Dahomey colonial fut un grenier dans l'Ouest africain. Nous voyons encore, comme d'hier, des chargements de sacs de maïs, de gari, de haricots, etc attendre dans les magasins le wharf le bâteleur qui doit les emporter ; cela faisait rentrer l'argent frais dans le pays. Aujourdhui, alors que nous avons l'initiative de décision, ce commerce rémunérateur a disparu ! On produit si peu que l'autoconsommation n'est même pas satisfaite ! Cet état de fait traduit le déséquilibre de plus en plus grandissant qu'il y a entre la masse en constante augmentation de consommateurs et le nombre de plus en plus réduit des producteurs. L'exode rural n'est pas étranger à ce phénomène. De temps en temps, pour prévenir la disette toujours menaçante, on interdit toute exportation vivrière, laquelle se fait d'ailleurs dans une infime proportion par certains spéculateurs. C'est une mesure de prudence nécessaire, mais on peut faire mieux.

Le Dahomey n'est pas pauvre
Petit couloir sur l'océan et évase vers le Nord, le Dahomey est un pays à possibilité agricole certaine. Ses six départements recèlent chacun des terres propres à telles ou telles productions. Il faut les connaitre, les recenser pour leur mise en valeur intégrale quant aux produits vivriers en attendant que la prospection de leurs entrailles nous livre leurs richesses ; le Dahomey n'est pas un pays pauvre, il y a assez d'indices qui le prouvent. Mais c'est là une autre histoire. Pour l'immediat, il nous faut résolument nous attaquer à ce qui est à notre portée. Intensifier la production vivrière pour satisfaire d'abord nos besoins intérieurs et pour créer ensuite un marché extérieur où sûrement notre gari, tapioca, caissette de manioc, haricots, etc trouveront preneurs. Cela suppose aide et encouragement aux paysans pour les stimuler et les inciter à doubler, tripler même les surfaces habituellement embravées.

Initiative privée
Le secteur du commerce traditionnel en s'organisant en consortium pour traiter les produits du cru ferait œuvre vraiment révolutionnaire. Quel service ne rendrait-on pas aux paysans et aux consommateurs par l'installation de chambres froides pour la conservation et une meilleure distribution de nos fruits périsposables : oranges, bananes, ananas et tous les agrumes en général. Ces fruits qui seront transportés depuis les lieux de production jusqu'au dépôt de stockage échapperont ainsi au triste sort qui leur est réservé sur nos marchés où ils viennent pourrir en tas sous le regard impuissant des vendeurs forains. - Quant à nos autres produits agricoles (céréales et autres) une organisation adéquate de la commercialisation éviterait les déperditions qui engendrent la pénurie à la soudeure.

Le champ de la Révolution est immense : nous estimons que c'est de l'ensemble de nos suggestions et

(suite de la page 1)

(dans l'heure sonna déjà au clocher du village), le Comité Inter-Jeunesse alignera une vingtaine de voix indépendantes tandis que la Ligue comptera pour une seule voix. Le Gouvernement Militaire Révolutionnaire ne pouvant quand même pas considérer la seule Ligue comme le creuset où doivent venir se fonder tant de forces, organisées à leur manière certes, mais parfaitement au courant des mécanismes élémentaires du suffrage universel.

De deux choses l'une, ou bien la Ligue se décompose en unités villageoises pour respecter les lois de la démocratie ou bien elle est reconnue d'office par le Gouvernement Militaire Révolutionnaire comme la matrice de l'unité. Cela ne plaira ni à la Ligue ni au Comité Inter-Jeunesse qui aura beau jeu à montrer concrètement aux autres jeunes la grande duplicité.

Me voulant pas annexer inconsidérément et voulant maintenir sa ligne pure et dure, le Comité Inter-Jeunesse a donc fourbi ses armes pour rencontrer, les jours qui viennent, les Bodéa, les Bankolé, les Adetounah, les Ognibivi-Alélotan, les Edoh Coffi (neveu de Cornaille).

Il sera nettement plus facile pour le Comité Inter-Jeunesse de sensibiliser les autres jeunes à sa cause : vous parlez région et village, nous disons la même chose depuis 1968 et au delà, vous dites révolution nous disons révolution (et comment !).

Comme de par le passé et de mimoire de dahomey, personne n'a jamais négligé son soutien au gouvernement en place, il sortira un mouvement uniifié, certes pacifique, mais au sein duquel le Comité Inter-Jeunesse disposera de solides pions.

Dans la bataille de l'unité, c'est donc le Comité Inter-Jeunesse qui gagne, même si la Ligue a eu le mérite de parler station là où d'aucuns caressaient les muses cantonales.

Bien symptomatique la façon dont la Ligue se tient (déjà) "mobilisée et prête aux côtés du Gouvernement Militaire Révolutionnaire ! S'agit-il d'une jeunesse gubernatoriale, alors que la jeunesse pourrait avoir quelque objectif qui ne rejoigne pas dans l'immédiat ceux du Gouvernement ?

Les ligues ont trop attendu, d'être finalement récupérées par un gouvernement en place.

Voilà, c'est fait ! Mais la page de l'Unité n'est pas encore tournée.

On attend d'autres congrès...



VAIS-JE ETRE OBLIGÉ DE PAYER SANS RECOURS ?

Après d'un ami j'ai eu à contracter Si votre compte est approvisionné il est payé immédiatement.

S'il se trouve être sans provision :

1^e - La banque ou le service des chèques postaux fait dresser procès et envoie le dossier au Tribunal Correctionnel. Devant cette juridiction cet ami indélicat va se porter partie civile ainsi que le lui permet l'article 66 du Décret-Loi du 30 octobre 1935 et vous serez condamné à lui verser une somme égale au montant du chèque sans préjudice. Le cas échéant, de tous dommages-intérêts.

Il y a lieu de noter que la loi exige

pour la punition de celui qui émet un chèque sans provision qu'il soit de mauvaise foi. Cette condition est dans la plupart des cas remplie dès lors qu'au moment de l'émission le chèque était sans provision préalable et disponible car comme le soulignent les gens de loi, le chèque est un moyen de paiement et non de crédit.

Certes vous pouvez faire opposition au paiement du chèque ; mais cette procédure n'est légalement admise qu'en cas de perte ou de faillite du porteur du chèque. Vous pouvez essayer une tentative de dernière heure, celle de faire condamner votre ami indélicat pour acceptation de chèque sans provision. Mais il vous faudra prouver qu'au moment où vous antidatiez le chèque, il savait que votre compte n'était guère pourvu de provisions préalables et disponibles. Si cette condamnation intervenait ce serait pour vous une certaine consolation.

2^e - Mais cet ami rusé pour éviter de se retrouver dans les mêmes embarras que vous, va préférer s'adresser au Tribunal civil qui au vu du chèque impayé vous condamnera tout simplement au remboursement. Au cas où vous seriez un salarié il pourra même faire opérer saisi arrêt sur votre salaire.

La conséquence qu'il faut tirer de cette escroquerie est simple : ne pas faire du chèque un moyen de garantir des prêts, encore moins son Carré, ni son carnet de pensions. Autant on rédige des documents pour les prêts, autant le faire pour des remboursements. Ne jamais donner un chèque et une reconnaissance de dette à la fois à l'emprunteur : il peut se servir de l'un ou de l'autre contre vous.

Pierre TONAGNON

Automobilistes, mangez des œufs !

Au petit-déjeuner, les automobilistes ne devraient jamais oublier de manger un œuf, si possible cuit dur :

réflexions que naîtront les voies et les moyens susceptibles d'atteindre l'objectif final : Le développement qui nous introduira dans le concert des Nations vraiment libres et souveraines.

André Pognon

c'est un merveilleux dispensateur d'énergie. Raisonnement associé à d'autres aliments, il renforce le pouvoir de concentration et la capacité fonctionnelle. Il agit positivement sur les cordons nerveux et facilite l'adaptation de l'œil à la vision crépusculaire. C'est l'Institut Max-Planck pour la physiologie de l'alimentation (Dortmund) qui recommande de manger au moins un œuf au petit-déjeuner. Les travailleurs de force et les sportifs de compétition devraient même prendre de deux à trois œufs par jour.

Tous les grands CHOIX budgétaires attendus ont-ils été faits ?

(Suite de la page 1)

l'homologation des prix de revient a lieu sur la base CAF. S'agissant de cette dernière cause, prendre le risque de le faire sur la valeur mercantile reviendrait à pénaliser le consommateur d'une part et à maintenir le marché dahoméen dans une situation artificielle vis-à-vis des marchés externes où les prix des produits concernés ne suivraient pas la conjoncture d'autre part.

Mais même dans le domaine du commerce de réexportation, la protection visée par le budget par son désarmement sélectif ne couvre pas tous les articles qui sont soumis à ce vent de la concurrence. Ainsi les cigarettes anglaises qui nourrissent un fort courant de réexportation du Niger vers le Nigéria ; ainsi les articles émaillés qui nous proviennent du Nigéria.

Il est bon de s'interroger sur les raisons pour lesquelles la réexportation vers le Nigéria est jusqu'ici un commerce florissant. Je crois qu'il faut en chercher les raisons dans l'insuffisance des devises dont notre grand voisin dispose ; si bien que, c'est à toute la zone franc, et même un peu aux pays du Marché Commun que nous servons de discrète porte d'entrée grâce à l'industrieuse entreprise de nos commerçants nationaux. Il ne s'agit donc pas d'un effet normal de chacune de nos économies comme dans le cas d'une intégration, mais essentiellement d'une question de conjoncture. Il reste à savoir si l'on fera sauver dans la révision de nos positions en cours cette tendance de la conjoncture dont bénéficie largement notre budget national.

c) Une action plus vigoureuse

Pris dans son ensemble, le désarmement sélectif douanier aura pour effet de rendre nos produits réexportés compétitifs sur les marchés voisins, de faire prospérer les affaires de notre commerce. Mais est-ce que les produits que consomment les classes les plus défavorisées de notre pays sont-ils tous désarmés ? On s'attendait à une plus vigoureuse action dans cette direction depuis le 30 novembre.

Il est également utile d'étendre cette action en direction des produits locaux consommés par les couches les plus importantes de la population. Cela doit être un aspect social de l'impact de la politique budgétaire. Enfin l'Etat devrait pouvoir par le Budget National d'équipement et d'investissement décider du lancement de grands travaux. Cette façon de procéder, autre qu'elle utilise les bras valides qui traînent en chômeurs dans nos villes devraient pouvoir stimuler les activités économiques : l'accroisse-

ment des dépenses de l'Etat résultant d'une telle politique ne devrait pas être un handicap pour sa mise en œuvre. L'endettement à des fins d'investissement ayant pour effet de créer les conditions de l'expansion, celle-ci viendra en assumer les conséquences.

d) Problèmes non résolus

Enfin certains problèmes sont restés jusqu'ici non résolus alors que les solutions sont connues, et qu'on ne peut pas les évoquer lors de l'établissement du budget. Retenons seulement deux d'entre eux : la SODAIC et les problèmes de la pêche.

L'Etat a une participation majoritaire (63 ou 64 %) à la SODAIC. Il faudra que l'Etat en fasse l'objet de sa politique d'importation comme de distribution.

L'expérience acquise par les cadres nationaux de cette entreprise est suffisante pour qu'ils prennent la relève. De plus la SODAIC, ainsi renouvelée, et mise plus complètement à la disposition de l'Etat, jouera mieux que la SOCAD, débutante en cette matière, le rôle de détenteur du monopole d'importation des produits de base.

À ce niveau comme à plusieurs autres les problèmes qui se poseront à la Révolution seront essentiellement ceux de la maîtrise du commerce international, en particulier, le tissage des biens directs entre le Dahomey et les nationaux dahoméens d'une part et les sources extérieures d'approvisionnement. Et cela en évitant l'écueil et l'hostilité probables de ceux qui auraient perdu l'avantage de cette situation.

Les problèmes de la pêche industrielle deviennent eux aussi alarmants. Que ce secteur ait fait jusqu'ici l'objet de mesures conservatoires qui préservent certains intérêts au détriment de l'intérêt national, rien d'étonnant; puisque l'un des responsables du régime défunt possédait bâteaux et y protégeait ses profits. Maintenant l'activité de pêche industrielle devrait être surveillée plus étroitement. Les pêcheurs de crevettes, en particulier, doivent payer des taxes et leur exportation strictement contrôlée. Il n'est pas mystère pour personne que presque tous les bateaux de pêche, sont en voie de transformation pour devenir des crevettiers. Et ce sera la fin de la pêche industrielle des poissons - car le profit dans ce nouveau domaine paraît énorme et échappe au contrôle de l'Etat. De plus la réorganisation du marché à la criée s'impose dans le sens d'une plus équitable répartition des poissons aux revendeurs et d'une plus stricte observance de la justice sociale.

Wence FRANCKY

JE NE COMPRENDS PAS POURQUOI..

On a beaucoup parlé et surtout commenté la visite de notre ministre des Affaires Étrangères le commandant Michel Alhadayd dans les pays arabes à savoir le Caire, Tripoli, Alger ; mais auparavant il s'est rendu en Corée du Nord et à Addis Abéba où il a participé au conseil des ministres de l'OUA. On a écouté ses déclarations dans les Etats arabes, et naturellement on a pu y voir le signe d'une position appuyant le point de vue arabe dans le conflit du Moyen Orient. Les Arabes jouent, en effet, leurs cartes à

un rythme accéléré et il faut essayer de les comprendre.

"L'Arabe est un être fier, susceptible, tout pétri d'un code d'honneur, et qui pense qu'il est supérieur à son frère du continent noir, lui étant de l'Afrique Blanche.

"Lorsque l'Arabe est attaqué par son voisin, et que tout en se défendant, il tue ce dernier, la logique européenne, la loi européenne l'accuse : il a tué par inadvertance, en défense légitime. La loi, la coutume arabe n'admettent pas cette explication, cette justification rationnelle. La famille de la victime ne voit qu'une seule chose : le meurtre. Les motifs et les circonstances importent peu. Le sang a coulé. L'honneur de la famille exige que ce sang soit vengé. A moins que le meurtrier (ou ses représentants) n'accepte de réparer le tort causé au cours d'une "Soulha" (cérémonie de pardon). Le meurtrier dira alors : "J'ai tué votre frère, j'ai fait un tort à votre famille. Faites de moi ce que vous voulez, mais je suis prêt à réparer". Sans "Soulha" la haine s'installe entre les deux familles".

Le peuple arabe, c'est une grande famille, qui estime que le tort causé par "la famille" juive aux réfugiés palestiniens doit être reconnu, réparé. En somme une "Soulha" internationale. Peu importe que les réfugiés arabes le soient devenus au cours d'une guerre imposée au jeune Etat Juif par sept Etats arabes, dont les armées ont envahi Israël. Les circonstances ne comprennent pas. Seul le tort est pris en considération. En l'absence d'une "Soulha" la haine grandit dans les divers pays arabes. La susceptibilité arabe ne peut admettre que les Juifs aient triomphé militairement des Arabes.

Ainsi se présentent les données psychologiques, émotionnelles du problème israélo-arabe. Du point de vue social tout Arabe en Israël a dans les pays voisins un parent, un proche, un ami qu'il n'a pas été en mesure de contacter depuis très longtemps et vice versa. Les Arabes pensent toujours qu'une paix négociée serait une honte pour le monde arabe et de défaite en défaite ils sont persuadés que la paix est au bout des canons.

Pour une première fois

Ils auront semblé-t-il un succès diplomatique au cours du dixième sommet de l'OUA à Addis Abéba car ils réussiront à faire adopter une résolution anti-israélienne, résolution qui sera le fruit des contacts intensifs amorcés dans les pays du continent noir. Nul doute que cela causera une déception amère dans les milieux politiques de Jérusalem. Avant même cette conférence la Libye a lancé depuis quelque temps une offensive diplomatique pour freiner l'action israélienne en Afrique. Elle promet de l'assistance financière aux pays africains comme unique moyen de neutraliser l'amitié israélienne en Afrique. Là où elle réussit à convaincre ses interlocuteurs c'est par le problème des territoires occupés par l'Israël pendant la guerre de six jours en 1967. Cette politique s'est avérée fructueuse puisque nous assistons à une rupture en chaîne de relations diplomatiques avec Jérusalem. Certes la liste n'est pas close car il y aura certainement d'autres Etats qui entrent en lice. Cette hostilité déclenchée ne disparaîtra pas en une seule nuit.

(Suite en page 4)

Nouvelle promotion pour Mgr GANTIN

Des premières nominations de la nouvelle Curie romaine qui ont été annoncées à la Cité du Vatican, nous pouvons surtout retenir que : NN. SS.



Bertrand Gantin, ancien archevêque de Cotonou et Simon Lourdisamy Daraïsamy devennent simultanément Secrétaires de la Congrégation pour l'Evangélisation des peuples dont ils étaient jusqu'à présent secrétaires-adjoints. Ils remplacent le cardinal Sergio Pignedoli. C'est la première fois qu'un Africain et un Indien deviennent Secrétaires d'une congrégation romaine.

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebreast Chair

2 kg. à 10 semaines

STARROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels — Races purses SUSSEX, BLEU HOLLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE CANETONS Gros Pékin et croisements LAPINS GEANTS du Bouscat — 6 kg. — Le seul consommable à trois mois.

ELEVAGE DU MOULIN - 77 - Marles-en-Brie (France)

— Pour démarquer un élevage : notre formule 30 poussins et une brebis. Demandez notre notice.

Chaque semaine vous pouvez gagner 75 millions F. CFA — LE GROS LOT à chaque tranche hebdomadaire il est prévu plus de 470 millions de F.CFA en 15 à 168000 lots à gagner tous les deux mois.	
Si vous attendez, vous aurez une chance à la Loterie Nationale	
2 Carnets de 10 dizaine : 3250 F CFA Carnet de 100 : 3250 F CFA 1/2 Carnet : 1625 F CFA (envoie recommandé, liste tirage officielle comprise)	
AGONNEZ VOUS GROUPEZ-VOUS VOUS MULTIPLIEZ VOS CHANCES	
Détaillez vos demandes aux salons des mandats et chèques administratifs à	
Mme DESMARTHON	
45-BOISSEAU (Loire) CCP Paris 1.671.367	
675 en 810 ou 1000 millions F. CFA etc. de lots à gagner, fantastiques tranches et spéciales ATTEIGNANT 125 MILLIONS F CFA.	
Participation immédiate et renseignements contre 400 F. cfa	
Ecrivez d'urgence en joignant 450 F CFA,	

Pour une réforme de l'enseignement mûre

(Suite de la page 1)
sans attention réelle aux vrais besoins de notre pays.

Est-il encore besoin de souligner que le problème de la Réforme scolaire n'est rien d'autre que le problème fondamental de l'éducation dans notre société ? Or, il est évident que l'éducation ne réussit pas seulement à des questions d'organisation. Il ne suffit pas de faire face à la croissance des effectifs, des locaux et du matériel. L'éducation pose un problème politique, car elle exige d'avoir une vision globale de l'évolution de la société et de l'orientation qu'en voudrait lui imposer. Elle doit tenir compte des besoins des individus et des groupes, de l'évolution des techniques (pédagogie, psychologie, encadrement), des variations de la production, de l'emploi, en un mot de tous les besoins de la communauté.

L'éducation n'est donc pas un élément insolite, un petit domaine absolument autonome qui pourrait être abandonné, comme dans le passé, au génie incertain d'un seul homme, à une coterie de pédagogues improvisés ou à des techniciens en mal d'expérimenter ou d'imposer chez nous ce qui échoue chez eux. Le problème de l'éducation est bel et bien celui de la survie de la cité. Il doit donc être l'affaire de tous les citoyens et tout d'abord des premiers responsables, pour ne pas dire des seuls "expérimentateurs" de l'éducation : parents, enseignants et élèves. Le prurit incurable des gratté-papiers qui pensent trouver solution à tout, de leur bureau, doit pouvoir faire place à présent à l'observation patiente et humble des réalités et des vrais besoins de notre société. C'est la première école de vérité, qui seule peu permettre des constructions et des projets réalistes. On demandait un jour à Aristote là où il avait tant et tant appris. Il répondit : "dans les choses qui ne savent pas mentir".

L'enjeu du problème de la "Réforme scolaire" au Dahomey est si important qu'il faut absolument le dépassionner pour l'aborder avec sang froid, dans la réflexion, la concertation, la sérénité et la maturation. En effet, un jeune Etat, aux moyens limités, qui a déjà tant de mal à trouver sa voie, ne peut se payer le luxe d'improvisations continues et, somme toute, ruineuses, ou de trop nombreux fourvoiements en matière d'éducation. Il faudra donc que nous ayons la patience de prendre le temps de faire du sérieux, car, ce qui se fait sans le temps n'est pas respecté par le temps.

Evidemment, notre intention ici n'est pas de proposer des solutions ou des recettes au risque de tomber dans le danger contre lequel nous prévenons, solutions qui auraient l'inconvénient majeur d'être abstraites et en dehors de toute expérimentation. Nous voulons seulement suggérer un cheminement qui, pour limité qu'il soit, voudrait être l'expression de notre détermination à placer notre modeste pierre dans l'édification, combien laborieuse et chancelante, de notre cité qui nous souhaitons viable et admirée.

1^o - Il faut avoir le courage d'en finir avec des "modèles absous" et éviter d'avoir toujours à l'arrière plan de nos préoccupations le modèle français comme archétype et ce, avec d'autant moins de scrupule que les promoteurs des interminables réformes du système français sont, eux-mêmes, loin d'être au bout de leurs peines.

Ici, le premier ennemi que nous devons combattre et cela, en dépit des

slogans et des sursauts de patriotisme encore trop incertains, c'est nous-mêmes : notre hypocrisie, notre anarchie culturelle et plus grave, notre aliénation culturelle. Voyons la réalité en face.

La plupart des parents d'élèves qui ont désapprouvé la réforme actuelle ne réagissaient pas contre la "réforme grossière - Dossou-Yovo" comme on l'appelle au profit d'une autre qui serait authentiquement dahoméenne : ils réagissaient un peu à la manière de Tsiranana devant les étudiants, réclamant à Madagascar, des diplômes malgaches. Ils partagentent presque toutes une sorte de doute inavoué à l'égard de la valeur d'un diplôme universitaire qui serait confectionné à demeure et en priorité pour une consommation interne. C'est dire qu'il existe toujours une nostalgie mal camouflée des modèles français, ce qui n'est que la preuve de notre profonde aliénation.

Nous devons pourtant comprendre qu'il existe de par le monde une multitude de modèles d'enseignement, aussi différents les uns que les autres, mais qui ont tous leur efficacité relative, parce que répondant aux besoins d'un milieu socio-économique donné.

Avoir le français comme langue nationale (ce qui n'est déjà pas une mince servitude) n'oblige certainement pas à subir toutes les vicissitudes des réformes françaises. Evidemment, si chaque année, nos ministres de l'Education Nationale africains doivent toujours se réunir sous la direction effective d'un ministre français, pour trouver le programme qui convient à l'Afrique, nous ne sommes pas près de sortir de ce huisvise aveugle qui nous fait naviguer vers des horizons qui ne sont pas nôtres. Quoi d'étonnant dès lors, qu'au nom de la francophonie et satisfaits de quelques concessions mineures, nos ministres continuent d'être de dociles exécutants.

Quant aux étudiants eux-mêmes, bon nombre, certes, étaient déroutés par la précipitation aveugle de la Réforme, son caractère arbitraire et surtout par son issue incertaine ; mais il y en avait qui craignaient plutôt de passer pour des cadres subalternes face à leurs compatriotes formés à l'étranger, et qui cherchaient, en complicité avec leurs parents, s'ils ont "les bras longs", les moyens de trouver refuge dans d'autres centres universitaires.

2^o - Il nous faudra nous imposer de prendre du large et nous informer sur une vaste échelle pour voir ce qui se tente ailleurs, notamment dans les pays du Tiers-Monde, qui, malgré leurs particularismes, affrontent les mêmes difficultés que nous. Une attention particulière devra être accordée aux expériences à caractère populaire.

Il ne s'agit pas de faire simplement de l'éclectisme ou une sorte d'hybridisme innelligent. Notre succès dépendra à la fois de notre audace et de notre réalisme. Les hommes ne nous manquent pas. Peut-être le temps est-il venu de faire appel à leur ingénierie. Il faut bien nous imposer de faire confiance à nous-mêmes et accepter d'assumer désormais nos propres erreurs.

Les structures et le contenu de notre enseignement, si nous ne voulons pas être surpris par des révélés douloureux, doivent être dès maintenant définis en fonction de nos possibilités, de nos besoins et de nos aspirations. C'est pour cela qu'avant toute réforme, il faut s'imposer de les inventorier à partir d'un travail de prospective.

JE NE COMPRENDS PAS POURQUOI..

(Suite de la page 3)

Israël devrait savoir

Les dirigeants de Tel Aviv sont donc convaincus qu'il y a lieu de freiner cette offensive diplomatique et face, à celle-ci toute autre considération apparaît comme secondaire. C'est pourquoi ils ont pris sur eux de rencontrer récemment à Genève une personnalité africaine aussi discutée que le président Houphouët Boigny. Ils ont besoin de son appui pour surmonter l'épreuve. Ils sont persuadés en effet qu'il ne s'agit, en l'occurrence, que d'une manœuvre visant à affaiblir la position israélienne en Afrique noire. De l'autre côté les architectes de cette politique sont prêts à payer ce qu'il faut pour s'assurer l'alliance politique du continent noir. Une diplomatie israélienne sachant voir au-delà de ses intérêts à court terme aurait dû prévoir cette évolution.

Quand nous parlons de paix, il faut noter qu'il y a certains pays arabes qui ne souhaitent pas la paix avec Israël. Le Liban par exemple qui bénéficie de l'Etat de belligérance qui existe. A l'heure actuelle une grande partie des capitaux de l'Arabie Saoudite, du Koweït et de l'Irak affluent vers le Liban. Le jour où l'entente sera réalisée entre Israël et les Arabes - et nous le souhaitons ardemment - il ne fait aucun doute que ces capitaux prendraient le chemin de Tel Aviv. Cette situation économique poussera donc Beyrouth à s'opposer à la négociation d'une paix avec Israël. Aussi tant que les Arabes auront

l'espoir de faire pencher, en leur faveur l'équilibre du soutien diplomatique, ils ne consentiront jamais à s'asseoir autour d'une table ronde et continueront à parler de la "libération de la Palestine" et de la "destruction d'Israël". Et il serait naïf de croire, que la paix israélo-arabe pourrait être obtenue par l'entremise de l'O.N.U.

L'occupation des terres arabes joue au désavantage d'Israël. Celle-ci rend le problème plus ardu et plus compliqué et Israël devrait le savoir. Et maintenant Jérusalem doit en conséquence réaliser un changement politique. Les Israéliens ont entendu trop souvent des déclarations officielles des Etats arabes qui les autorisent à être méfiants. Mais aucune solution ne peut être basée sur des conditions posées par une des parties seulement. Tous ceux qui affirment être prêts à faire la paix mais sans concessions ne sont pas réellement prêts pour la paix.

Le gouvernement soviétique qui soutient les Arabes est pour une solution pacifique. C'est pourquoi il a donné des conseils de prudence au ministre égyptien de la guerre qui s'était rendu récemment à Moscou. L'URSS sait qu'un nouvel affrontement armé entre Israël et les Arabes se traduirait probablement, selon les experts, par une défaite arabe. Dans ce cas, quelle honte y aurait-il si on engageait le dialogue et être prêt aux concessions réciproques. Et ce problème du Moyen Orient a toujours préoccupé l'opinion publique dahoméenne et la récente déclaration de notre ministre des Affaires Etrangères a conduit certains milieux à des conclusions trop pessimistes quant à l'avenir de nos relations avec l'Etat d'Israël. Au Dahomey, nous avons des sentiments amicaux aussi bien pour Israël que pour les Etats arabes. Pourquoi le Dahomey ne tente-t-il pas de convaincre certains gouvernements arabes de servir de médiateur entre les pays arabes et Israël ? C'est un moyen auquel personne n'a encore eu recours et, il serait bon de faire usage de l'amitié existante. Aussi Washington et Moscou qui entretiennent la guerre dans cette région doivent changer de méthode et aider à une paix négociée et les Etats africains qui soutiennent ou non Israël doivent également travailler pour la réalisation de cet objectif. Alexis Gnononfoun



Complot contre le CMR

Au moment où nous mettons sous presse un complot contre le G.M.R., a été déjoué. Ledit complot tendait à "bouleverser l'ordre nouvellement établi". Selon une déclaration radiodiffusée du chef de l'Etat, les conspirateurs ont été arrêtés. Parmi eux trois Officiers Supérieurs. Une commission d'enquête est à pied d'oeuvre pour situer les responsabilités de chacun. Affaire à suivre.

3^o - La loi du succès nous impose la patience et la prudence : procéder par étapes pour avoir le temps de rectifier les voies périlleuses qui, à long terme, déboucheront fatallement sur des chemins sans issue.

C'est un véritable crime de vouloir à tout prix sacrifier l'avenir de tout un pays aux appétits d'un régime politique ou d'un homme en mal de titre de gloire. On ne marque pas des points d'honneur en gâchant ou en hypothéquant l'avenir. Le plus sûr moyen de réussir, c'est-à-dire de faire une véritable révolution dans le domaine de l'enseignement c'est, pensons-nous, de se "hâter lentement".

Danton déclarait qu'"après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple". Pour les néo-colonisés et exploités que nous sommes, si la culture est l'instrument et l'arme de notre libération, nous ne pouvons nous satisfaire d'une antériorité dans ce domaine. Ce dont notre peuple a grand besoin, c'est à la fois : le pain et l'éducation. Faire diligence pour créer les meilleures conditions pour les lui procurer de façon durable c'est cela la Révolution de notre souhait.

Abbés : Quénou Alphonse
Houéchéhou Théophane
Pénoukoun Julien
Tindo Cyprien

L'évangile dans la vie

Le miracle de l'homme c'est l'homme

Après une nuit brève, toute peuplée d'inquiétude sans doute, Jésus a fui. Il a fui son propre succès.

A en croire Saint Marc, la journée de la veille avait été bien remplie. Le matin alors qu'il parlait dans la synagogue - le lieu de prière des Juifs - "en possédé", s'était mis à vociférer, et Jésus avait libéré cet homme. De là, il s'était rendu à la maison de Simon : la belle-mère malade avait été guérie en lui touchant la main. Le soir,

toute la ville était là, qui lui portait les malades, et les guérisons se multipliaient. Quel spectacle fantastique !

Mais, "bien ayant le jour, il se leva sortit et s'en alla dans un lieu solitaire".

Le récit est tout simple. On croirait entendre le conteur qui parle le grec d'une manière populaire : "Simon et ses amis partent à sa recherche".

Mgr ADIMOU Vice-Président de la conférence de l'Ouest Africain

Du 23 février au 2 mars derniers, s'est tenue à Yopougon en Côte d'Ivoire, la 5e Assemblée plénière des Evêques de l'Ouest Africaine francophone. Cette assemblée a réuni outre des évêques et des responsables de diocèses au nombre de 44, des délégués des prêtres. Ces derniers ont eu à étudier avec la conférence épiscopale des structures devant régir les relations prêtres et conférences épiscopales nationales.

A l'issue des travaux de ladite assemblée, Mgr Robert Dosseh, archevêque de Lomé (Togo) et Mgr Christophe Adimou archevêque de Cotonou (Dahomey) ont été élus respectivement président et vice-président de la Conférence épiscopale de l'Ouest Africain.

La restructuration de l'ancien institut supérieur de Culture religieuse d'Abidjan constitue la principale décision prise par ladite assemblée.

L'institut comportera désormais trois branches :

1^e - L'Institut des sciences religieuses qui sera en fait, une faculté catholique de théologie. Les études porteront sur une connaissance plus complète des cultures et civilisations africaines et sur un approfondissement de la doctrine chrétienne.

2^e - L'Ecole de théologie pastorale qui permettra d'assurer une formation permanente des prêtres afin que ceux-ci puissent assimiler, interpréter, transmettre le message du Christ en tenant compte de la mentalité africaine.

3^e - L'Ecole supérieure des catéchistes où l'étude portera sur la pastorale et la catéchèse.

Les participants à l'Assemblée plénière d'Abidjan ont, d'autre part constaté la prise de conscience à l'égard des prières traditionnelles africaines dont l'étude systématique sera entreprise, "afin d'en découvrir les éléments positifs".

Un secrétariat permanent des prêtres africains sera également créé afin d'établir un élément d'union entre eux, et non, précise-t-on de source auto-

risée, de contester les évêques dans leurs décisions.

Enfin, la commission des moyens de communications sociales a décidé de créer trois sous-commissions (presse, radio et télévision, cinéma) et de faire reparafirer, dès que possible, l'hebdomadaire catholique de Dakar "Africaine Nouvelle". Celui-ci avait cessé sa parution le 15 juin 1972 pour des raisons financières.

L'onction des malades remplace l'extrême-onction

Pour beaucoup de personnes, la venue du prêtre pour donner - comme on dit encore souvent - "les derniers sacrements" est le signe d'une mort toute proche. Dès lors, le texte du Concile sur la liturgie avait essayé de sortir de cette conception. Mais on ne modifie pas en un seul jour de vieilles habitudes ! Une nouvelle étape va être franchie, grâce à la publication du rituel des malades qui vient d'être promulgué au Vatican par le Pape Paul VI.

Sur le contenu, la modification la plus importante touche à l'idée qu'on avait habituellement de ce sacrement appelé "extrême-onction" et donné au malade en danger de mort. Désormais, l'onction des malades est le sacrement que le chrétien peut demander quand la maladie se fait lourde à porter, quand elle atteint gravement l'homme, provoquant chez lui une crise spirituelle ou un désarrois dont il lui faut sortir pour lutter efficacement contre son mal. Considérée de cette manière, le sacrement peut donc être répété au cours de la même maladie.

Le texte rappelle aussi l'importance pour le malade de la communion eucharistique et de la prière dans sa lutte pour la vie.

Il est à remarquer enfin que ce nouveau rituel s'insère dans un ensemble et vient appuyer l'action de tous ceux qui, aujourd'hui, luttent contre la maladie. Il constitue donc une invitation, non seulement aux prêtres, mais à tous les chrétiens, à revir leur action auprès des malades.

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de soutien 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)

Abonnement de Bienséant 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)

Abonnement d'Amis 3.000 à 5.000 CFA et plus (60 F et plus)

Changement d'adresse 50 CFA

Ordinaire 600 CFA

Avion 1.100 CFA

Dahomey 700 CFA

Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger 1.450 CFA

Haute-Volta, Sénégal, Togo 1.600 CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza) 2.150 CFA

Cameroun, RCA 1.800 CFA

France 2.300 CFA

Nigeria 14 F.

Congo-Léo, Kenya 1.000 CFA

Europe (moins la France) 1.000 CFA

Amérique (Nord-Centrale-Sud) 1.000 CFA

Comptes : 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)

12.76 CCP 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)

35.030.416 G BIA O COTONOU 3.000 à 5.000 CFA et plus (60 F et plus)

Directeur de la Publication 50 CFA

Ernest MIHAMBI 50 CFA

Dépot légal n° 448 50 CFA

IMP. CENTRALE - COTONOU 50 CFA

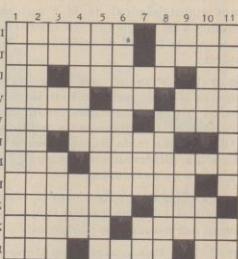
elle est encore intacte. Elle demande à l'homme, de la part de Dieu de devenir homme. Sur les chemins toujours ouverts de la justice, de la paix, de l'amour.

Jésus n'a pas voulu se laisser enfermer dans les guérisons et les miracles, car il voulait inviter l'humanité à se guérir elle-même. Il voulait dire à tous devant Dieu que le miracle de l'homme, c'est l'homme.

G.B.

LES MOTS CROISES DE LA "CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 202



Horizontalement : - I Ancienne mesure de capacité qui contenait le seizeième d'un boisseau ; terrain cultivé et fermé. - II Célèbre poème épique de Virgile ; substance simple retirée du varech. - III Désigne la Vierge ; fonte naturelle de la glace ; phonétiquement tentative - IV Ment vers soi ; canal ; fourni par un petit ruisseau ; instrument de musique à vent. - V Graminée nuisible ressemblant à l'orage ; partie d'une serrure qui est poussée par la clé. - VI Interjection exprimant le dédain ; chef-lieu d'arrondissement de la Corrèze. - VII Expédition militaire ; se met alternativement en deux sens contraire. - VIII Portée à tourner en ridicule. - IX Elles sont rongées par les mites ; qui est sans jugement - X Rendu essoufflé ; qui concerne les peines et châtiments. - XI Petite monnaie japonaise ; déclin du jour ; dépourvu d'ornements.

Verticalement. - 1 Qui ont la forme d'une lentille. - 2 Etat d'une personne qui se trouve dans l'indivision. - 3 Pronom personnel ; phonétiquement : allèrent ça et là ; géant. - 4 Morceau d'étoffe derrière une fenêtre ; se dit d'une balle qui touche le filet avant de tomber dans les limites du court. - 5 Poème destiné à être chanté ; séparées de tout voisin. - 6 Femmes noires de l'Afrique. - 7 Ville de Seine-Maritime ; bouclier des chevaliers ; lettres de l'alphabet grec. - 8 Poil qui borde les paupières ; former des plis les uns à côté des autres. - 9 Instrument de musique chinois à percussion ; démonstratif ; région du nord-ouest de l'Espagne. - 10 Monument d'Athènes où se faisaient les concours de musique ; écorce pulvérisée du chêne. - 11 Opérer la sécrétion ; texte parcouru des yeux.

Solution du problème n° 201



Cette bonne nouvelle est toujours aussi étonnante. Elle a couru de village en village, mais après 20 siècles



monde - ainsi va le monde - ainsi va



EPHEMERIDE DAHOMEEN DE L'AN 1972

(suite et fin) Juillet

6 - 7 - 72: - La route Lokossa-Dogbo-Azové est classée route nationale. L'avantage de ce classement est que cet état permet de confier son entretien aux travaux publics.

13 - 7 - 72: - Adoption en conseil des ministres du projet d'ordonnance portant statut général de la Fonction Publique et du projet de décret portant modalités d'application de ce statut.

20 - 7 - 72: - Fixation par le gouvernement de l'échelonnement indiciaire des corps des fonctionnaires des Administrations et Etablissements publics de l'Etat et des modalités de classement dans les différentes catégories et échelles de ces corps.

- Le Consulat du Dahomey à Niamey est élevé au rang de mission permanente par mesure de réciprocité.

21 - 7 - 72: - Par la signature d'une convention d'aide financière, la France met à la disposition de notre pays et pour son développement économique et social, un crédit d'un montant de 307,600,000 cfa qui se répartit comme suit :

- Développement de la culture du palmier à huile dans la région de Ouidah-Nord (2^e tranche) pour un montant de 40,600,000 cfa.

- Construction d'une première tranche de bâtiments de l'Université du Dahomey : 247,900,000 cfa.

- Etude de deux nouvelles tranches de construction de l'Université : 19,100,000 cfa.

28 - 7 - 72: - Signature d'un accord portant sur un prêt de 2 milliards de francs cfa de l'US-ALD au gouvernement dahoméen pour la reconstruction de la route Parakou-Malanville.

Août

1 - 8 - 72: - Douzième anniversaire de notre indépendance officiellement célébré à Porto-Novo.

3 - 8 - 72: - En don, la République Fédérale d'Allemagne donne à nos radio-clubs 500 postes-radio à transistor d'une valeur de 4 millions cfa et un bus VW pour le centre émetteur d'Abomey-Calavi.

4 au 12 - 8 - 72: - Séminaire sur les problèmes économiques et financiers du Dahomey. Son but : élaborer et réaliser une politique économique et financière susceptible de relancer notre économie et de redresser nos finances. Ce séminaire a regroupé les techniciens de tous les ministères, des économistes de la place et nos représentants diplomatiques à l'étranger rappelés pour la circonstance.

5 - 8 - 72: - Présentation des lettres de créance du premier représentant du Saint Siège, Mgr Giovanni Mariani, pro-Nonce apostolique auprès de la République du Dahomey.

6 - 8 - 72: - Sacre et intronisation de Mgr Robert Sastre 5^e évêque dahoméen, le 1^{er} sorti du séminaire de Ouidah et le 2^{er} de Lokossa. Rappelons que c'est bien au Mono, à Agoué, précisément que se dirigèrent aux 15^e et 16^e siècles, les pas des tout premiers messagers de l'Évangile. Cette cérémonie est la première à se dérouler au Mono.

13 - 8 - 72: - Le cinquantenaire de l'Évangélisation de Savalou (1922-1972)

fêté avec éclat. Ce cinquantenaire célèbre l'arrivée à Savalou des premiers missionnaires.

24 - 8 - 72: - Inauguration solennelle de la troisième Agence de la S.D.I.B., dite Agence C sis à Akpaka, dans la zone industrielle de Cotonou.

31 - 8 - 72: - Mutinerie à la prison de Cotonou.

Septembre

24 - 9 - 72: - Rentrée scolaire pour les écoles primaires du Dahomey sauf pour celles qui sont catholiques. Car pour les responsables des écoles primaires catholiques, la rentrée scolaire 1972-1973 était subordonnée au règlement d'un conflit précis portant sur le principe même de la spécificité de leurs écoles.

28 - 9 - 72: - Le projet d'ordonnance adopté en Conseil des ministres fait des recommandations du séminaire sur les problèmes financiers et économiques tenu à Cotonou du 4 au 12 août dernier, les grandes lignes du gouvernement en matière économique et financière pour la période 1972-1976.

- Après avoir entendu une communication du Ministre de l'Education Nationale M. Edmond Dosso-Yovo sur la situation qui prévaut dans l'enseignement privé catholique, le Conseil des ministres a décidé de faire rouvrir, dès lundi 2 octobre, tous les établissements d'enseignement primaire catholique.

A cet effet, la gestion du personnel et des locaux de ces établissements est confiée à des Conseils d'administration siégeant à différents niveaux à savoir : niveau national, départemental et sous-préfectoral. Ces Conseils d'administration présidés par les représentants des pouvoirs publics assistés des inspecteurs primaires, rassemblent des parents d'élèves, des représentants syndicaux et de la direction nationale de l'enseignement catholique. Ils ont pour attribution d'assurer la gestion provisoire des écoles primaires catholiques... Signalons qu'aucun représentant de la direction nationale des écoles catholiques ne participe aux travaux des conseils créés sans qu'elle ait été consultée.

29 - 9 - 72: - En réponse à la décision du gouvernement de faire rouvrir les écoles catholiques, les élèves étaient adressé au gouvernement une lettre dans laquelle ils déclarent notamment : "nous sommes mis en face d'une situation de force qui est une nationalisation de fait de nos établissements scolaires. Par souci de paix sociale nous nous inclinons devant cette décision.

"Pour nous la rentrée scolaire 1972-1973 était subordonnée au règlement d'un conflit précis portant sur le principe même de la spécificité de nos écoles. En l'absence de toute garantie pour l'éducation chrétienne "à donner aux 49,000 enfants qui nous sont confiés par les parents, nous dégageons toute responsabilité à l'égard de tous établissements primaires, secondaires et techniques jusqu'alors catholiques du Dahomey" et l'Episcopat retire de ces établissements le personnel religieux "jusqu'ici en fonction.

Octobre

1 - 10 - 72: - Consécration de l'Eglise Saint Michel de Cotonou. Rappelons que c'est le Père Poidevineau qui fut

le promoteur de la construction de ladite église. C'est aussi lui qui en a posé, en présence de Mgr Parisot, le 19 octobre 1952, la première pierre.

4 - 10 - 72: - Neuf camionnettes Peugeot 101 et 3 fourgonnettes 2 CV, d'une valeur totale de 20 millions de francs environ, tel est l'important don au Dahomey des Fondations Raoul Follereau de Belgique et d'Italie.

5 - 10 - 72: - Création par ordonnance pris en Conseil des Ministres de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Dahomey.

11 - 10 - 72: - Installation solennelle du Tribunal de 1^{re} Instance, de 2^e classe de Bassa-Zoundou.

16 - 10 - 72: - Signature d'un prêt de 86 millions de francs cfa de la Banque Africaine de Développement au Dahomey pour le financement du projet de la Vallée de l'Ouémé.

24 - 10 - 72: - Inauguration de l'adduction d'eau d'Abomey-Bohicon.

26 - 10 - 72: - L'armée prend le pouvoir. Le Chef de Bataillon Mathieu Kérékou devient président de la République. Le nouveau gouvernement composé de 12 membres y compris le Chef de l'Etat est strictement militaire.

30 - 10 - 72: - Mise sur pied par le Gouvernement Militaire de deux commissions techniques :

- La première est chargée de procéder à l'inventaire des ressources de l'Etat et à obligation de se mettre au travail le 2 novembre 1972.

- La seconde a pour mission d'établir la situation financière et économique du pays telle qu'elle se présentait le 26 octobre 1972.

Novembre

7 - 11 - 72: - L'Armée entend assumer ses responsabilités". Il n'est pas question de remettre le pouvoir aux civils "dans trois mois, six mois ou 1 an" déclare le Président Kérékou.

- Le port autonome de Cotonou et l'Office Dahoméen des Manutentions sont désormais placés sous la tutelle du Ministre des Transports Postes et Télécommunications.

11 - 11 - 72: - Les officiers dont les noms suivent sont dégagés des responsabilités qu'ils assumaient au niveau de l'armée et nommés Commissaires du Gouvernement auprès des Sociétés d'Etat. Seule Commandant Zoumarou conserve son affectation militaire. C'est ainsi que :

- Le Colonel Amadou Alphonse Alley est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale des Huilleries du Dahomey ;

- Le Colonel Paul-Emile de Souza est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey (SO.C.A.D.) ;

- Le Colonel Benoît Coffi Sinzogan est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale pour le Développement Forestier (S.N.A.F.O.R.) ;

- Le chef de bataillon Jean-Baptiste Hachémé est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale de Céramique Artisanale et Industrielle du Dahomey (SO.N.A.C.) ;

- Le chef de bataillon Wallis Zoumarou est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Société Nationale Agricole pour le Coton (SONACO) ;

- Le chef de bataillon Richard Rodriguez est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de l'Office Dahoméen des Manutentions Portuaires (ODAMAP) ;

- Le chef d'escadron de Gendarmerie Ferdinand Johnson est nommé Commissaire du Gouvernement auprès de la Loterie Nationale ;

Les Commissaires du Gouvernement ainsi nommés sont des délégués permanents du Gouvernement Militaire Révolutionnaire auprès de ces Sociétés.

A ce titre, ils ont à connaître de toutes les affaires de la Société.

11 - 11 - 72: - Par décret en date de ce jour, la Sous-préfecture de Bohicon est réouverte, cependant que les Sous-préfectures de Dangbo, de Pétré et de Sembé-Dompago récemment créées, sont fermées.

- Désormais et à partir de ce jour, le personnel de Commandement relève directement du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.

17 - 11 - 72: - Interdiction des "boîtes sous" et de l'ouverture de casinos au Dahomey.

- Le chef de Bataillon Mathieu Kérékou Président de la République est nommé chef d'Etat-Major de l'Armée de terre.

- Nomination du Conseil Militaire Révolutionnaire composé de 12 membres.

18 - 11 - 72: - Après neuf jours de discussion, de réflexion et de travail, la commission spéciale des organisations de jeunes et de travailleurs a déposé au palais de la République, ses conclusions entre les mains du Chef de l'Etat.

21 - 11 - 72: - La Commission Nationale chargée de l'inventaire des ressources de l'Etat, a remis au Chef de l'Etat les conclusions de ses travaux.

25 - 11 - 72: - Le Conseil Militaire de la Révolution entre officiellement en fonction.

30 - 11 - 72: - Présentation au peuple du programme d'action que le Gouvernement Militaire Révolutionnaire entend suivre pour le redressement économique, social et culturel de la Nation.

Décembre

9 - 12 - 72: - Les militaires impliqués dans l'affaire du 23 février 1972, qui étaient détenus depuis cette date ont收回 leur entière liberté. Le président Kérékou a dit à leur adresse : "Compagnons d'armes, vous êtes libres - vous avez de par ma voix le pardon de tous nos frères d'armes que vous avez directement ou indirectement agressés le 23 février 1972.

- Vous êtes aujourd'hui libres
- Rejoignez vos familles
- Redevenez des citoyens conscients pour l'amour de Dieu et de notre Patrie.

20 - 12 - 72: - Première thèse de doctorat à l'Université du Dahomey (Mentor très honorable au professeur J. Sotondji) : thème : la Synthèse des propriétés biochimiques des Adénosines 5' Hypophosphate et hypophosphate analogues des Adénosine 5' Di et Triphosphates.

29 - 12 - 72: - Renaissance de la Caisse Dahoméenne de Sécurité Sociale avec Directrice Mme Basilia Sengueas (née Tchoki).